

Réglementation des éclairages publics et publicitaires

Quelques zooms

Hélène FOGLAR / David LOOSE - www.athena-lum.eu

Éclairage public et certains éclairages privés

Grenelle 2009 → décret juillet 2011
arrêté janv. 2013
arrêté déc. 2018

Autres textes :

Loi handicap
Code du travail
Code général des collectivités
Loi transition énergétique de 2015
Loi reconquête biodiversité 2016

Réglementation européenne de
bannissement de certaines sources

Éclairages publicitaires

Au niveau national

- Décret de janvier 2012
- Loi climat et résilience 2021
- Décret du 5 octobre 2022

Au niveau local

- RLP ou RLP i

Des textes en attente :

- Projet de décret relatif à la surface des publicités et des enseignes et aux règles d'extinction des publicités et enseignes lumineuses (consultation décembre 2021)
- Arrêté sur la limitation de la luminance des panneaux numériques



Photos : D. Loose

Mises en lumière du patrimoine

Éteints à 1h du matin

Façades de bâtiments non résidentiels et vitrines

Éteints de 1h du matin à 7h
(sauf si activité plus tardive)



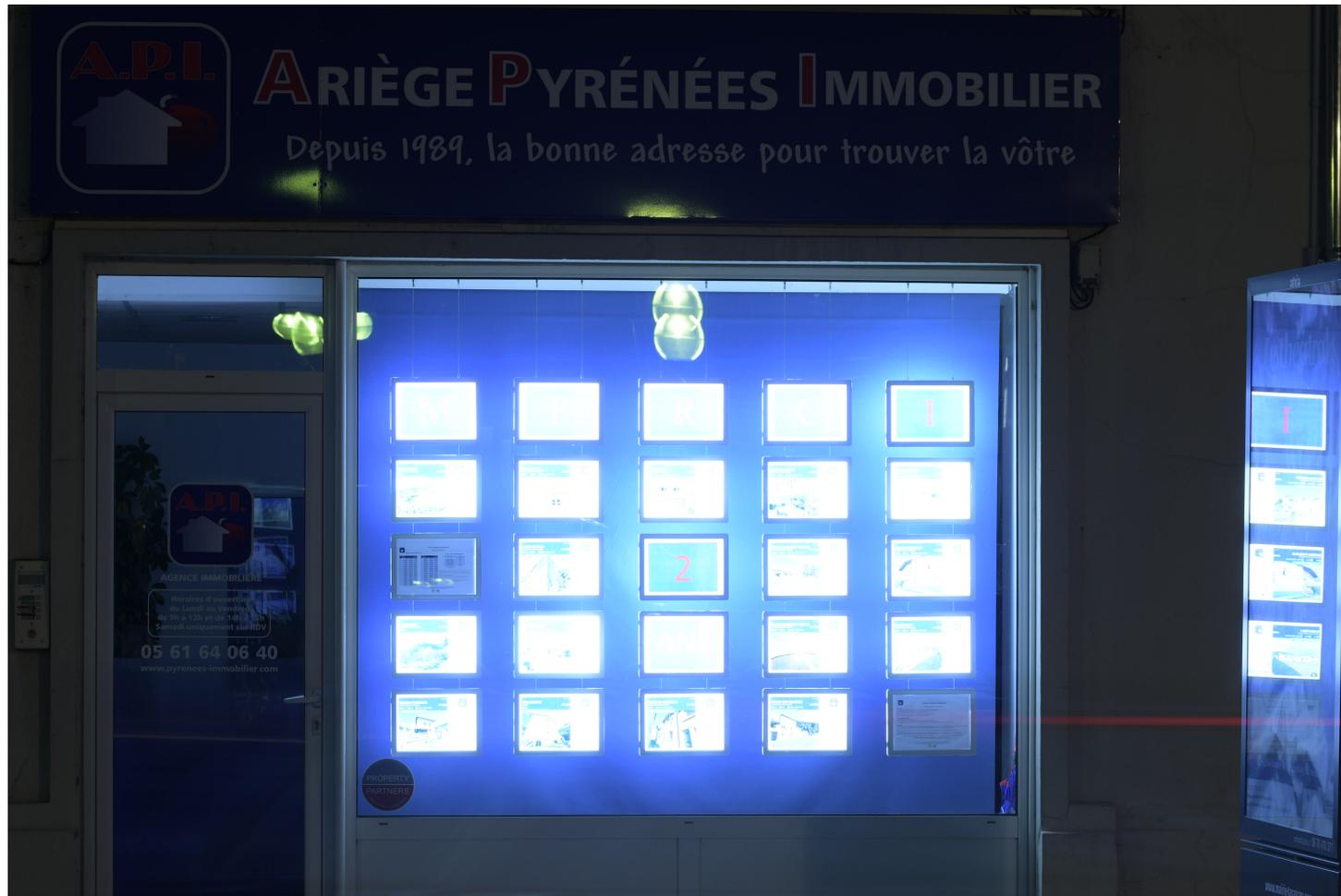
Éclairages publicitaires

Éteints de 1h du matin à 6h



Cas particulier des écrans en vitrine

réglementation
possible via un RLP





Photos :D. Loose

**Pas d'éclairage direct
des cours d'eau**

Sauf code du travail



Photos : D. Loose

**Interdiction des
boules à partir du 1^{er}
janvier 2025**

Bannissement des « ballons fluo » et des tubes fluo

Interdiction de mise sur le marché

- des lampes à vapeur de mercure (= « ballons fluorescents») à partir d'avril 2015,
- des tubes fluorescents T5 et T8 à partir du 24/08/2023



Photos : H. Foglar



Photos : D. Loose

La limitation de la température de couleur

L'arrêté du 27 décembre 2018

Pas plus de 3000 K

...sauf mises en lumières, parcs et jardin, équipements sportifs, chantiers.

